



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU-RHÔNE**



POMPIERS 13
DES BOUCHES-DU-RHÔNE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un dépistage gratuit du COVID 19 proposé aux habitants de la commune d'Auriol

Afin de faire face à la chaîne de transmission du Covid-19, le Département-des-Bouches-du-Rhône et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), ont décidé de mener plusieurs actions, avec l'aide des communes, pour protéger la population. Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) de déterminer si la personne est porteuse du virus et de contribuer ainsi, à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur le territoire.

A l'initiative de Madame le Maire, **le vendredi 18 septembre de 9h à 12h au gymnase Gaston-Rebuffat**, se déroulera un dépistage gratuit du Covid 19.

Pour qui ? Sur la base du volontariat, tous les habitants de la commune d'Auriol peuvent être dépistés, avec ou sans symptôme. Ce dépistage est gratuit. Il ne nécessite pas de prescription médicale. Le quota sera de 250 personnes lors de cette opération.

Comment ? Pour s'inscrire, il faut obligatoirement contacter **le 04 42 36 12 94 du lundi 14 septembre 13h30 au jeudi 17 septembre 17h**. Les personnes doivent se présenter 15 minutes avant l'heure du rendez-vous, en présentant leur carte d'identité, leur carte vitale, sans oublier d'être muni de leur propre stylo.

Lieu et horaire ? **Le vendredi 18 septembre de 9h à 12h** au Gymnase Gaston-Rebuffat. A votre disposition, le parking de la salle des mariages, du collège Ubelka et du stade Christophe Joly sont à la disposition des administrés.

Des actions d'information

Des actions de sensibilisation aux mesures barrières et aux dépistages sont actuellement menées et vont se poursuivre sur notre commune. L'ensemble des informations se trouvent sur internet, via le site de la commune : www.mairie-auriol.fr / sur le facebook : Commune d'Auriol 13390 / sur Twitter : @MairieAuriol, également sur nos 3 panneaux électroniques, ainsi que par voie d'affichage, auprès des services municipaux, des panneaux municipaux et dans les commerces.

Tous Mobilisés : respectons les gestes barrières

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

- Recourir au télétravail lorsque c'est possible
- Limiter ses déplacements
- Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne. En complément, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19 !

Contact presse :

Direction des Affaires Culturelles et de la Communication (DACC) / **04 84 83 07 44**
communication@mairie-auriol.fr